

**ANNEXE AU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER
2016**

ETABLIE PAR MADAME MONIQUE DE LAGRANGE

SOUS SA SEULE RESPONSABILITE

Lors de la séance du Conseil municipal du 23 mars, Madame de LAGRANGE, Conseillère municipale d'opposition, a souhaité voir annexées les remarques ci-dessous :

1/ Elle souhaite voir modifiée la phrase du compte-rendu, page 5 : à la phrase « où en est la demande d'aide exceptionnelle adressée à la Préfecture en 2015 », mettre « Où en est la demande d'aide financière exceptionnelle que devait faire la Préfecture auprès de l'Etat en faveur de Marvejols en octobre 2015 ? »

2/ « Madame de LAGRANGE s'en étonne » : enlever « car personne n'était au courant quand elle le demandait ». Mettre à la place : « Elle ne se souvient pas d'avoir vu ou reçu de réponses à la demande exceptionnelle que devait faire la Préfecture après le vote par la commune des propositions de la Chambre Régionale des Comptes fin septembre 2015. Aide exceptionnelle que seule la Préfecture était habilitée à faire nous avait indiqué Madame DEMIGUEL ».

3/ Enlever « Le Préfet n'aide pas plus ? », et remplacer par « Qu'a fait la Préfecture après le vote approuvant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui a eu lieu en septembre ? »

4/ « Monsieur BARRERE indique que cette demande n'avait pas pu être faite complètement par la précédente municipalité car il fallait auparavant que le Conseil municipal statue sur les propositions de la Chambre Régionale des Comptes ».

Cette assertion est fautive effectivement. Seule la Préfecture était habilitée selon Madame DEMIGUEL pour faire cette demande d'aide exceptionnelle. Elle a dit à l'ancien conseil « approuvez le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et nous enverrons la demande ; elle est prête à partir. » Elle demande que cette phrase de Monsieur BARRERE soit, soit enlevée, soit dire « on n'était pas au courant ».

5/ Page 13 : rajouter à la phrase sur le technicien en informatique, les mots « en réseau » (technicien en réseau informatique). A la fin de ce paragraphe, après la STEP, enlever « cela n'a pas déjà été fait » et mettre « cet investissement n'a t'il pas déjà été financé ? ».